

de Dijon, de Paris ou de Bordeaux ; c'est ainsi qu'un exposant de cette dernière ville, la maison Louit frères et C<sup>ie</sup>, mérite d'être mentionnée, ainsi que sa moutarde diaphane. Dans les conserves à la moutarde et au vinaigre, ce pays excelle encore à cause de la bonne qualité du vinaigre d'Orléans.

En Angleterre, ce sont celles de Durham et de Londres qui ont la préférence ; en Autriche, Vienne et Prague, mais surtout à Krems, et dans cette dernière localité, la maison Gögel. L'Allemagne a aussi fait des progrès et avait exposé, dans cette catégorie, des produits dont le goût et le prix pouvaient supporter la concurrence.

M. Charles Vandendaele Rigot, à Quiévrain (Hainaut), qui a obtenu un diplôme de mérite, pour l'ensemble de ses produits, tous de premier choix, avait exposé des sirops de fruits, du vinaigre et différentes espèces de moutarde, telles que celles à l'estragon et aux fines herbes, la moutarde anglaise fine, celle usitée en Belgique, et aussi une moutarde de table faite avec de la farine provenant de graines cultivées dans le pays. Cette maison, fondée en 1854, se distingue par ses prix qui sont modérés ; elle travaille uniquement pour le marché belge.

### III. — *Cigares.*

Deux exposants belges avaient envoyé à Vienne des produits remarquables sous tous les rapports. L'un,